

Je suis sûr que mes bons amis du côté gouvernemental conviendront que, que le taux de chômage soit de 9.8, de 10.8 ou de 11.8 p. 100 de la population active, même s'il n'est que de 9.8 p. 100, c'est encore un pourcentage dont notre nation devrait avoir honte. J'espère que nous sommes parfaitement d'accord là-dessus.

La mesure concernant le crédit d'impôt pour enfants est une bonne chose. Pour un homme qui meurt de faim, un demi-pain ou une demi-tartine, c'est toujours bon à prendre. Je donne un bon point au gouvernement, mais je ne vois pas pourquoi le ministre voudrait qu'on le remercie d'avoir fait quelque chose dont on avait si manifestement et si désespérément besoin que même les conservateurs ont bien été obligés de l'admettre et de faire quelques petits efforts à ce sujet. Mais si le gouvernement insiste pour qu'on le remercie, alors merci pour les miettes.

L'hystérie des conservateurs et du monde des affaires, nationales aussi bien qu'internationales à propos du déficit, les a hypnotisés. J'aurais souhaité trouver dans le budget plus de mesures visant non pas à créer de nouveaux emplois, mais à en conserver.

J'ai reçu aujourd'hui un télex qui m'est adressé ainsi qu'à mon collègue le député de Regina-Est (M. de Jong) et à quatre collègues du parti conservateur: le député de Mission-Port Moody (M. St. Germain), le député d'Edmonton-Strathcona (M. Kilgour), le député de Red Deer (M. Towers) et le député de Calgary-Est (M. Kindy). Il s'agit d'une requête modeste, monsieur le Président, qui est présentée au gouvernement depuis deux ans et qui l'a été au gouvernement précédent pendant Dieu sait combien d'années. Elle a trait aux droits de douane sur l'acier et les produits de l'acier en provenance de la Corée du Sud. On demande une mesure qui privera la Corée du Sud des droits de douane réduits qui lui sont accordés en vertu du Tarif de préférence général. Ce télex, soit dit en passant, témoigne de la coopération entre la direction et les employés. Le télex vient de M. Phillips, président de l'Interprovincial Steel and Pipe Company et de M. Stevens, directeur du district n° 3 des Métallurgistes unis. Ils signalent:

Aucun des autres grands pays industriels n'accorde à la Corée ce traitement spécial sur l'acier parce qu'ils savent que la Corée est dotée de la sidérurgie la plus moderne du monde.

Je n'en fais pas reproche à la Corée. Après la guerre de Corée, de nombreux pays, dont le Canada, ont aidé ce pays à reconstruire son économie tout entière, y compris l'industrie de l'acier. Les Coréens méritaient un traitement spécial, mais plus maintenant.

Mais sans ce traitement préférentiel, nous pourrions sauver des emplois et même en créer à Port Moody, Red Deer, Edmonton, Calgary et Regina. Seulement 1,400 personnes travaillent actuellement en métallurgie alors qu'il pourrait y en avoir au moins 2,400.

Le télex demande, et je souscris à cette demande au nom de mes collègues de Regina-Est et des quatre circonscriptions conservatrices, pour le moment, c'est-à-dire les députés de Mission-Port Moody, Edmonton-Strathcona, Red Deer et Calgary-Est, que le ministre ou un autre membre compétent du gouvernement modifie la motion des voies et moyens relative au Tarif des douanes de manière à retirer à la Corée les

privilèges du Tarif de préférence général sur l'acier et les produits de l'acier et à remettre en place les droits de douanes normaux sur ces produits. Le milieu des affaires et le gouvernement nous ont tellement rebattu les oreilles avec la question du libre-échange tant à la Chambre qu'à l'extérieur, qu'il faut se demander si la libéralisation assurera des échanges équitables. En l'occurrence et dans bien d'autres cas, l'équité n'existe pas. Et j'y inclus le commerce avec nos voisins du Sud.

Mon collègue, le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a interrogé le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) sur le gouvernement américain et ceux des pays membres de la Communauté économique européenne qui subventionnent les céréaliers, les producteurs laitiers et les éleveurs de bestiaux. Il était cette fois question de céréales. Mais le député de Qu'Appelle-Moose Mountain est passé à côté de la question, tout comme le ministre de l'Agriculture (M. Wise) lorsqu'il s'est adressé à des agriculteurs de l'Ouest en fin de semaine dernière.

Selon le député de Qu'Appelle-Moose Mountain, le gouvernement est en train, par son budget, de demander aux céréaliers de l'Ouest de produire davantage. Accroître notre efficacité et produire davantage. Il n'ignore certes pas que ces agriculteurs ont déjà augmenté leur production. Ils ont si bien produit qu'ils se sont endettés. Ils sont devenus si efficaces qu'ils se sont ruinés eux-mêmes. Il n'y a pas de par le monde de céréaliculteurs ou d'agriculteurs qui soient plus efficaces et plus productifs que les agriculteurs canadiens. Pour tout remerciement, ils ont eu droit à la réponse que le ministre de l'Agriculture leur a donnée dans l'ouest du Canada la semaine dernière. Il leur a dit qu'ils ne comprenaient rien au marché international. Tu parles qu'ils le connaissent, et ils en ont plein le dos d'entendre le gouvernement actuel et le gouvernement libéral précédent leur dire que directement ou par l'entremise de la Commission canadienne du blé ils doivent concurrencer le Trésor des États-Unis, de la Communauté économique européenne, de l'Argentine, et de l'Australie.

● (1540)

Quelle que soit son allégeance politique, un gouvernement n'a pas le droit d'assujettir ses céréaliculteurs aux aléas des prétendues forces du marché, lorsque les autres gouvernements subventionnent grassement leurs propres agriculteurs à raison de \$9, \$20 et \$24 la tonne. Nous ne pouvons pas demander à nos agriculteurs de faire face tout seuls à cette situation qui, de toute évidence, est injuste et discriminatoire envers eux. Indépendamment du libre échange et des forces du marché libre, le Trésor de notre pays doit aider nos producteurs de produits de base à faire face à la concurrence.

Tout comme le gouvernement précédent, le gouvernement actuel est obnubilé par le déficit. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, le déficit du Canada, exprimé en dollars de 1985-1986, était deux fois plus considérable qu'il ne l'est à l'heure actuelle, quel que soit le mode de calcul. L'autre jour, je lisais un article qui précisait qu'en 1933, le déficit national, exprimé en dollars de 1986, était trois fois plus élevé qu'il ne l'est maintenant, qu'il soit exprimé par habitant ou en pourcentage du produit national brut.